

Sport aérien : Naissance de l'Aéroclub d'Agadir : Un programme ambitieux prévu

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-03-2008 17:20:00

La scène sportive au niveau de la Région Souss Massa Drâa a connu, récemment, la naissance de l'Aéroclub d'Agadir grâce à l'initiative d'un groupe d'acteurs sportifs oeuvrant au niveau de la Région.

Ce club veillera, d'une part, sur le perfectionnement des vocations en la matière et participera, d'autre part, dans l'animation touristique de la ville d'Agadir, sachant que la plupart des visiteurs étrangers affluant sur cette cité balnéaire de renommée internationale sont des amateurs de ce genre de sport.

Parmi les priorités principales de ce club, l'adhésion dans la formation et l'accompagnement des vocations dont jouit le domaine de l'aviation au niveau local.

Et au cours de l'assemblée générale constitutive du club, qu'a accueilli la ville d'Agadir, en présence des acteurs et intervenants dans le domaine du sport, Rachid Labsita a été élu en tant que président du club avec consentement total. Le comité dirigeant est constitué de Kamal Essalimi, vice président, de Mohammed Aloukid, secrétaire général, d'Abdellatif Kayouh, secrétaire général adjoint et de Youssef Najid en la qualité de secrétaire.

En réalité, il s'agit d'une reconstitution voire « une résurrection » de ce club. En effet, après la cessation de ses activités pendant une certaine période, les pratiquants de ce sport, étaient dans l'obligation de se déplacer à la capitale du Royaume. Et c'est bien cet impératif qui a fait de cette reconstitution une cause préoccupante des amateurs et des pratiquants de cette activité sportive. Il s'agit, notamment, de Rachid Labsita et de Kamal Essalimi.

Une association, régie par le dahir N° 1/58/376 du 3 jourmada 1er 1378 (15.11.1958) accompagnera ce club dans ses activités. Cette association vise le développement, à l'échelle nationale, de la locomotion aérienne sous toutes ses formes.

A savoir l'aviation, l'aérostation, la giraviation, le vol à voile, le modélisme, et de bien d'autres applications sportives, scientifiques, touristiques et industrielles. Comme elle s'assigne pour objectif l'organisation de concours, courses, congrès, ascensions et expériences scientifiques.

Cette association, il faut le souligner, est constituée des membres fondateurs, honoraires et actifs.

Comme il incombe de rappeler dans ce sens que toute personne honorable, physique ou morale peut faire partie de l'association sous réserve d'être présentée par deux membres actifs de celle-ci et d'être également déclarée admise par le conseil d'administration formé de 05 membres dont le président, le vice président, le secrétaire général, le secrétaire général adjoint et le trésorier.

Tous les membres du conseil d'administration, excepté le président, sont élus au scrutin secret par

l'assemblée générale à la majorité des voix des membres actifs y ayant participé. Quant au président, lui, il sera choisi à la majorité des voix parmi les membres fondateurs. Et en cas de partage égal des suffrages, l'élection est acquise au plus ancien.

Et en cas de dissolution volontaire ou obligatoire, l'assemblée générale nomme plusieurs commissaires pour procéder à la liquidation des biens de l'association.

Ces biens seront, effectivement, recueillis et liquidés conformément aux textes de loi en vigueur.

LE MATIN